



Rapport d'activités de la section pour l'année 2021

Chères et chers collègues,

Introduction

Enfin, depuis quelques semaines, le Covid nous a lâché les baskets, nous pouvons à nouveau vivre un peu plus normalement et retrouver nos habitudes d'antan.

Toutefois, avec l'invasion de l'Ukraine par l'ogre russe, d'autres menaces nous sont apparues dont nous ne savons pas encore aujourd'hui quelles en seront les conséquences pour l'Europe et le reste du monde.

En cette journée, nous adressons un message de soutien au peuple ukrainien, en espérant qu'il retrouve rapidement leur liberté et leur autonomie. Pour votre information, notre section a fait un don de 200.- à la Chaîne du Bonheur.

Pour ce rapport, nous nous sommes mis à plusieurs pour le rédiger et chaque rédacteur vous présentera sa partie. En conséquence, je laisse la parole à mon co-président pour vous parler des activités du comité de la section.

Programme des activités 2021

Malheureusement, l'année 2021 a commencé comme 2020 a fini, par l'annulation de toutes les activités prévues en première moitié de l'année, toujours en raison de ce satané virus.

Ont été supprimés, par ordre chronologique, le 15 avril l'assemblée des membres - le 06 mai Café-contact - le 10 juin sortie de printemps et le 1er juillet rencontres des veuves et veufs.

Heureusement, les restrictions dues au Covid se sont allégées, c'est pour cela que nous avons pris la décision de remplacer la journée pour oublier le Covid, par notre assemblée des membres, le 26 août 2021 à l'occasion de laquelle ont été traitées les affaires statutaires 2019 et 2020.

Ensuite, nous avons tout de même pu organiser notre journée de marche le 09 septembre, notre sortie de section le 14 octobre et une très belle fête de Noël, que nous avons maintenue le 08 décembre. Ceci malgré que certaines sociétés et entreprises annulaient les leurs.

Bien nous en a pris, vu le grand nombre de participants, environ 100 personnes. Cela nous a fait énormément plaisir, et de plus, cela motive votre comité pour organiser des manifestations.

Il est également à noter, qu'en date du 11 novembre, nous avons pour la 4^{ème} fois accueilli 10 nouveaux pensionnés pour une collation de bienvenue et présenter notre section et son comité.

Votre comité s'est réuni, comme chaque année, pour assumer le fonctionnement de notre section et prendre les décisions d'organisation et d'annulation qui s'imposaient. Dans le cadre de nos décisions, nous avons toujours mis en priorité la protection de la santé de nos membres.

En 2021 des membres du comité de votre section ont participé aux manifestations suivantes :

- 5 séances de comité, dont 1 pour l'envoi des cartes de membres et 1 précédée de l'envoi de l'agenda avec sa police d'assurance lors de décès par accident.
- 1 participation au 20ème anniversaire du Conseil Suisse des Aînés
- 1 assemblée des délégués de la PV,
- 1 conférence des présidents romands SEV
- 1 séance du comité central PV, avec la participation des présidents des sections romandes
- 1 assemblée des délégués de l'Union syndicale vaudoise par vidéo-conférence
- 1 assemblé de la maison du peuple à Lausanne

Faites par les membres adjoints de votre comité, il reste à mentionner plus de 41 visites aux nonagénaires et 2 centenaires, sans compter les visites aux malades ou la participation à des ensevelissements. Ces visites ont naturellement été perturbées par la pandémie et ont dû maintes fois être reportées.

Je passe la parole au vice-président pour nous parler des activités récréatives ayant pu se dérouler en 2021.

Marche du 08 septembre 2021

Ce fut la deuxième fois que la PV Vaud organisa une journée de marche pour ses membres.

Elle correspond à un des souhaits émis lors du sondage d'opinion concernant les activités élaborées pour la section.

La première fois, des membres de la PV se sont baladés sur un sentier prévu pour des personnes à mobilité réduite et pour des chaises roulantes sur les hauts de Villars Tiercelin. La formule marche et le repas a plu à tous les participants.

Pour cette deuxième marche, il fallait imaginer à reconduire un même style pour la journée. Avec la proposition de notre membre du comité Jacques Fivaz, le choix fut de découvrir un parcours au bord du lac de Neuchâtel, entre Onnens et Grandson. La marche, sur 5 km devait être accessible par tous et un départ en milieu de matinée permettait à un plus grand nombre de membres d'y participer.

En l'occurrence, il y avait une vingtaine de personne et le repas servi au restaurant du camping, Les Pins, s'avéra excellent pour tout le monde.

La marche, facile, trop facile peut-être, s'était avérée un peu courte. Il faut dire que la pluie s'y était invitée de Onnens jusqu'au restaurant. Pour la rentrée sur Grandson, la météo s'avéra plus clémente.

Pour ces deux éditions, nous avons aussi eu de la chance avec des restrictions sanitaires plus souples durant cette période.

En espérant, une participation encore plus importante, la 3^{ème} sortie est prévue le jeudi 8 septembre. Plus d'information vous seront données dans le courant de l'assemblée.

Excursion du 14 octobre 2021

Avec le cariste Vuagniaux d'Yvonand, Michel Cavin a toujours eu de bons rapports. Fort de cette expérience positive, j'élaborais avec lui la préparation de l'excursion du 13.10.2021. Les incertitudes engendrées par la pandémie et les différentes restrictions appliquées en Suisse et en France ne facilitèrent pas les transactions : Nous y allons ou nous y allons pas ?

Finalement, nous partîmes à 30 pour effectuer une descente sur le Rhône de Genève à Verbois. Dans le bateau, surprise désagréable ! Le capitaine du bateau n'avait rien commandé pour servir les cafés et les croissants prévus dans les modalités du voyage. Grande improvisation avec les moyens du bord : le café tiré tasse après tasse avec un service trop lent et des croissants remplacés par des biscuits. Cette anicroche n'altéra pas la bonne humeur qui fut l'apanage du jour, d'autant plus que le vin coula à volonté au repas dégusté au restaurant Bois Joly dans la station française des Crozet, Crozet avec Z...Au départ de l'arrêt au Jurapark de Vallorbe, nous étions toujours 30 personnes à remonter dans le car.

Je dois vous dire que la maison Vuagniaux voyage a proposé le même prix pour 30 personnes que si nous étions 50. Il faut aussi souligner ce geste...

Pour l'excursion de cette année, au 13 octobre 2022, des offres ont été demandées aux caristes Vuagniaux et Buchard. Tant pour la marche, que pour l'excursion, plus d'informations vous seront données dans le courant de l'assemblée.

Effectif de la section

Effectif de la section **1227** au 31 décembre, soit une diminution de **41** membres.

En 2021, nous avons accueilli **28** nouveaux pensionnés et **20** entrées de veuves.

Nous avons déploré avec regret **70** décès et nous avons enregistré, **17** démissions.

Pour votre information, chaque membre démissionnaire est contacté par un membre de notre comité et nous avons parfois la chance suite à cette intervention, que des collègues reviennent sur leur décision.

Malheureusement en décembre 2021, nous avons perdu le doyen de notre section, Monsieur Keusen Bernard.

Aujourd'hui, la doyenne de la section est Madame Jeanne Grünenwald, qui fêtera ses 104 ans en octobre.

Le doyen de la section, est à ce jour Monsieur Thuillard Roger, qui fêtera ses 103 en septembre.

En 2021, nous avons adressé une carte anniversaire à **28** octogénaires et envoyé près de **70** faire-part de deuil.

Assemblées des délégués PV

La 102^{ème} Assemblée des délégués a eu lieu le jeudi 21 octobre 2021 à Brenscino.

Comme d'habitude, la journée précédente a été consacrée à une journée de cours.

C'est notre président central, Giorgio Tutti qui nous a entretenu et répondu à nos questions sur le thème des 20 ans de partenariat social et de la convention collective.

Pour revenir à l'AD, 40 délégué-e-s sont présent-e-s et toutes les sections sont représentées.

Comme cela est le cas depuis 2020, l'assemblée des délégués est présidée par une personne externe au comité central et c'est à Ruth Schweizer qu'a échu cette responsabilité.

Comme, il est de tradition, les délégués ont approuvé le PV de l'AD précédente, les comptes de l'année 2020 et le budget pour l'année 2022.

Ils ont élu Jean-Michel Gendre (FR) comme président de l'AD, pour les années 2022 et 2023.

Max Krieg (BN) a été désigné membre de la Commission des retraités de l'USS.

Tout au long de l'année 2021, les thèmes à venir ont occupé le comité central, thèmes également abordés durant l'assemblée des délégués.

FVP

Les 26'000 signatures de la pétition « Touchez pas aux FVP » ont fait leur effet. La bonne moitié de ces signatures avait été récoltées par les retraité-e-s. Elles ont montré à l'OFT que nous les pensionné-e-s refusons toute dégradation.

Résultat, une nouvelle convention a été conclue, qui garantit à vie le rabais de 50% sur l'AG FVP aux personnes qui partiront en retraite jusqu'au 31.12.2023, pour autant que l'AG soient renouvelé sans interruption à cette échéance. Pour celles et ceux qui partiront dès 2024, le rabais baissera à 35% pour les nouveaux pensionnés. Il faut réaffirmer clairement : sans le SEV et sans la PV, les facilités de transport auraient été certainement fortement dégradées, voire tout bonnement supprimées.

Reste en négociation les cartes journalières et le demi-tarif.

Les FIP n'étaient pas un thème de négociations, tout reste en l'état.

PASSAGE A LA PV

La thématique du « passage à la retraite », respectivement du passage à la PV, est un problème récurrent. Souvent les futurs retraités souhaitent rester dans leur section d'actifs. Or, si la force des sections d'actifs est dans les thèmes comme la durée du travail ou les salaires, il est du ressort de la PV de les défendre dans les domaines de la prévoyance vieillesse et autres assurances sociales.

Les statuts prévoient que tous les retraités touchant une rente de la Caisse de Pensions sont transférés à la PV. Les statuts du SEV ne permettant pas un double sociétariat section d'actif + section PV, des discussions sont en cours pour envisager qu'ils passent à la PV et puissent rester comme membres sympathisant dans leur ancienne section. D'autre part, La PV attend des sous-fédérations d'actifs plus de soutien lors de la mise à la retraite, elle souhaite aussi être invitée à l'occasion à leurs assemblées pour pouvoir présenter ce que nous faisons.

AVS 21 / AVS 13 X

Malgré les restrictions dues à la pandémie, le mouvement syndical a réussi à récolter 137'550 signatures pour l'initiative populaire « AVSx13. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont engagés pour ce beau résultat. La votation devrait avoir lieu en 2023, voire 2024.

La réforme de l'AVS 21 avec l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, sans des compensations adaptées, a poussé l'USS a lancé un référendum. Ce dernier a abouti avec un nombre record de signatures et le peuple va se prononcer le 25 septembre prochain.

Octroi des prestations complémentaires / Exonération cotisation

La cotisation au SEV n'étant pas prise en considération pour le calcul donnant droit aux prestations complémentaires, ceci conduit à ce que des collègues démissionnent du SEV pour des raisons financières, en particulier pour des personnes en EMS. Si tel est le cas, sur une simple demande au SEV, les personnes concernées peuvent demander à être libérée des cotisations.

REKA

La transformation des chèques REKA en REKA-Card, a aussi fait des vagues. La manipulation inhabituelle et les taxes demandées ont soulevé des discussions. Le Comité central en a appelé au SEV en le priant d'examiner avec la REKA une éventuelle réduction de la taxe annuelle de 8.-. La réponse ne nous est pas encore parvenue.

FARES (Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse) et CSA (Conseil suisse des aînés)

Depuis mai 2021, Max Krieg est notre délégué à la FARES ; il exerce aussi le mandat de délégué remplaçant à l'Assemblée des délégués du CSA et celui de membre de la Commission des retraités de l'USS.

Pour les deux institutions, CSA et FARES, les thèmes dominants de l'année ont été naturellement la pandémie de Covid et ses répercussions, mais aussi la Réforme de la prévoyance vieillesse et l'Initiative sur les soins infirmiers qui ont toutes deux été soutenues par ces faîtières.

Commission des femmes

La manifestation du 18.09.2021 à Berne contre le démantèlement prévu des rentes a été un grand succès. Ce sont avant tout les femmes qui seront touchées : non seulement par l'augmentation prévue de l'âge de la retraite mais aussi parce que les femmes sont souvent dans les segments inférieurs de salaire. Le danger de la pauvreté croissante avec l'âge est à craindre, en particulier pour les femmes. Le 26 novembre, c'était la Journée de formation des femmes SEV.

Attaques contre les acquis sociaux

Joseph Bachmann a lancé une nouvelle initiative populaire « Oui à des rentes pérennes et équitables (initiative générations) ». L'initiative prévoit entre autres que les rentes – celles en cours aussi – soient adaptées périodiquement. On n'imagine guère qu'une rente réduite une fois soit ensuite majorée, il y aura mille raisons de ne pas le faire. SVP, ne signer pas cette initiative.

Nomination

Valérie Solano a été élue vice-présidente du SEV

Entrée des veuves / veufs

Jusqu'à ce jour, au décès de son conjoint, la veuve reprenait automatiquement le sociétariat de son époux. Toutefois cette reprise sans un accord écrit de cette dernière posait une question de légalité. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier 2022, l'épouse à 4 mois pour confirmer la reprise de sociétariat en remplissant un bulletin d'adhésion.

En conséquence, nous remercions les collègues d'informer leur conjointe ou leur conjoint de cette nouveauté, en les motivant à reprendre le sociétariat le moment venu. Dans cet intervalle de 4 mois, un membre du comité la contactera pour l'encourager à adhérer.

Caisse de Pensions

L'année 2021 a été pour la CP une année record. En effet, au 31 décembre 2021, le taux de couverture était de 112,4%, soit le taux le plus élevé depuis l'existence de la CP. Malheureusement, pour nous les retraités, malgré ce bon résultat, la solidité de l'institution sur le moyen et long terme n'est pas suffisante pour envisager une augmentation des rentes et ce n'est pas la guerre en Ukraine qui va favoriser la situation. Le déséquilibre toujours plus important entre actifs et retraités est également un facteur défavorable. Actuellement, ces derniers représentent 44% des assurés.

Union syndicale vaudoise

Notre section fait partie de l'USV et verse chaque année une cotisation d'un montant forfaitaire de 1'000.-. Il est à noter que cette somme est prise en charge par la caisse centrale de la sous-fédération pour un montant jusqu'à 1.50 par membre. Actuellement, nous attendons toujours un projet de remise à jour de son organisation et de son rôle.

Perspectives 2022 et conclusion

S'il y a une perspective qui nous préoccupe, c'est la relève du comité. Nous avons eu la chance de trouver des personnes dévouées pour le président et le responsable des mutations. Toutefois, malgré plusieurs contacts à chaque fois infructueux, nous sommes toujours à la recherche de membres adjoints. Au terme de ce rapport, nous adressons un vibrant appel à toutes et tous pour nous rejoindre, afin d'éviter au plus vite des difficultés organisationnelles à votre comité. Il s'agit d'un engagement d'une cinquantaine d'heures par année dédiées au soutien et à l'accompagnement de nos membres. Pour celle ou celui que cela intéresse, un cahier des charges est à disposition.

La situation sur le front de la pandémie s'étant détendue, l'on peut envisager, pour ce qui concerne nos activités 2022, qu'elles puissent toutes se dérouler normalement et sans restriction. Malheureusement, le conflit en Ukraine est venu assombrir le tableau, toutefois, gardons confiance en l'être humain pour qu'une solution de paix durable soit trouvée au plus vite..

Si pour 2021, ce rapport a été établi à plusieurs, pour moi cela sera le dernier. Au terme de mon mandat, je tiens à remercier mes collègues du comité de leur étroite collaboration et de leur engagement durant cette année 2021 et tout au long de mes années de fonction. Un merci tout particulier, pour leur soutien et leur flexibilité suite à mes problèmes de santé. Je leur souhaite, ainsi qu'à mon successeur plein succès pour les années à venir.

Comme toujours et pour conclure, la solidarité doit rester l'argument principal d'appartenance au syndicat, il doit être aussi important, si ce n'est plus important que ses intérêts personnels. C'est dans ce sens que nous vous demandons de vous

engager à notre côté, pour encourager les collègues susceptibles de démissionner du syndicat, à ne pas le faire et à rester avec nous dans la lutte. Le SEV et votre comité, vous en sommes reconnaissants.

On vous remercie de votre attention.

René Guignet, Roland Basset et Dominique Tissières, le 4 mai 2022